

CHRONOLOGIE RELATIVE DES ARCHIVES D'ÉBLA

Alfonso ARCHI
La Sapienza, Roma

*One uses what one has,
and there is work to be done*
Ronald Syme¹

1. LES NOMS D'ANNÉE

L'habitude de dater les documents par des noms d'années fut une création de la chancellerie d'Akkad et fit depuis partie de la tradition scribale mésopotamienne. Il est vrai qu'à Ébla on a une trentaine de formules de datations qui se réfèrent à un événement ; celles-ci ne datent, cependant, qu'un seul document ou exceptionnellement deux².

Leur usage est arbitraire. Elles sont utilisées par un tout petit nombre de comptes rendus annuels, précisément parce que le caractère de ces textes était déjà clair de par lui-même, même si, par la suite, leur succession dépendait de l'ordre dans lequel ils étaient rangés au sein de l'archive et du souvenir des faits enregistrés ! L'acribie des scribes semble en effet s'épuiser dans l'enregistrement des données et tout se passe comme si le texte, une fois archivé, perdait tout intérêt documentaire. Les recherches archivistiques, joie des seuls historiens, ne doivent pas avoir trop préoccupé les administrateurs d'Ébla.

Seuls deux des grands comptes rendus annuels de sorties de métaux précieux (= CAM)³ ont un nom d'année ; (TM.)75.(G.)2429 (I.Z. 9) : DIŠ mu šu-ba₄-ti NI-li-ga-ùki ; (n° 28) 75.10088+ (I.Z. 3) : DIŠ mu ug₇ ama-gal en iti ga-sum ug₇-sù « année de la mort de la mère du roi ; vii^e mois, (celui) de sa mort ». On trouve encore cette dernière formule de datation dans 75.2341, un texte de mu-DU annuel (= muDUAnn.), lui aussi du ministre Ibbi-Zikir, sans indication du mois pendant lequel l'événement s'est déroulé (ce qui est inhabituel dans un nom d'année).

Un événement identique, la mort du ministre Ibrum, date un autre texte muDUAnn., MEE II 1 (n° 23) DIŠ mu ug₇ Ib-ri-um. ARET III 436 semble être un fragment de CAM, où la même formule de datation est insérée à la moitié du colophon : (n° 24) [x ma-na bar₆ :kù è] DIŠ m[u] ug₇ Ib-ri-um ab 4 mi-at [x ma-]na [bar₆ :kù al₆-gál é-siki] « [x mines d'argent ; sortie]. Année de la mort d'Ibrum. En plus,

¹R. Syme, *Roman Papers* II, Oxford 1979, p. 711.

Abréviations : Ib. : le ministre Ibrum. I.Z. : le ministre Ibbi-Zikir. CAM : Compte rendu annuel de métaux ; CMT : compte rendu mensuel de tissus ; muDUAnn. : texte d'apport (mu-DU) annuel. Femmes : « Les femmes du roi Irkab-Damu », p. 101 sq. dans ce volume. Métaux : « Les comptes rendus annuels de métaux », p. 73 sq. dans ce volume.

Je tiens à remercier nos amis de Paris pour leur aide dans l'établissement du texte français de ces trois articles.

²1) DIŠ mu ug₇ Ma-riki : ARET I 34 et TM.75.G.1452, voir *SEB* 3, 1980, p. 33-36 ; 2) DIŠ mu ug₇ ama-gal en : TM.75.G.2341, 10088+ ; 3) DIŠ mu ug₇ Ib-ri-um : MEE II 1 et ARET III 436, où pourtant la formule, bien qu'étant dans le colophon, ne conclut pas le document.

Une liste provisoire des noms d'années est donnée par G. Pettinato, *MEE* I, p. XXXII-XXXIII, et les numéros entre parenthèses se réfèrent à l'ordre qui y est donné.

³Voir *Métaux*

400[+x mi]nes [d'argent qui se trouvent dans le "magasin de la laine" (= dans le trésor)]. Un troisième muDUAnn., 75.1746, qui remonte au début de la carrière d'Ibrium, est daté : 2 mu ug₇ en « Deuxième année (de la) mort du roi (Irkab-Damu ?) » ; cette formule est suivie d'une autre quantité d'argent, reliquat de l'année précédente (*in* DIŠ mu). On a une formule incomplète dans le colophon d'un compte rendu de sortie de métaux, 75.1796 (*MEE* X 4) : [DIŠ mu ...] *wa Ib-la*^{ki} *āš-ti Ti-sim*^{ki}.

Plus nombreux sont les noms d'année enregistrés dans de très brefs comptes rendus de biens dont ils constituent le seul indice chronologique. Les documents *ARET* I 34, 35, 40, 41, 75.2959 — petites tablettes lenticulaires — concernent uniquement des totaux de vêtements relatifs au « magasin de la laine » et sont datés respectivement par les formules : (n° 26) DIŠ mu ug₇ *Ma-rī*^{ki} « Année de la défaite de Mari » ; (n° 19) DIŠ mu šu-ba₄-ti *Da-ra-šum*^{ki} « Année de la prise de Darašum » ; (n° 27) DIŠ mu tu-da *Īl-à-ag-da-mu* « Année de la naissance d'Ir'ag-Damu » ; (n° 20) DIŠ mu šu-ba₄-ti *Ha-za-ma-nū*^{ki} « Année de la prise de Ḥazamanu » ; (n° 5) DIŠ mu É.SAR GÁ.KI en « Année de ... du roi ». 75.2086 est au contraire, sur plusieurs mois, un compte de l'or distribué à différents personnages, daté de cette façon-ci : (n° 13) DIŠ mu nīg-ka₄ *Na-bar-ni-sim*^{ki} « Année du voyage à Nabarnisum ».

Dans d'autres textes brefs, à enregistrement unique ou peu nombreux, de quantités modiques, il est difficile de savoir si la formule de datation ne constitue pas aussi l'occasion du mouvement des biens ; (n° 1) 75.410 = *ARET* X 2 : DIŠ mu BE DU.DU.A *Ar-mī*^{ki} = « Année du ... à Atmi » ; (n° 2) 76.145 : DIŠ mu DILMUN.KUR₆ [...]šē = « Année de la moisson [...] » ; (n° 3) 75.1633 : DIŠ mu DU.DU *ma-lik-tum Na-gā*^{ki} = « Année où la reine est allée à Nagar »⁴ ; (n° 4) 74.126 : DIŠ mu DU *Gār-mū*^{ki} = « Année du voyage à Garmu » ; (n° 6) 75.1642 : DIŠ mu *Ib-la*^{ki} *ma-NI-lum al₆-tuš* [*īn Za-bū-lum*^{ki} = « Année (où) Ébla ... résida à Zabulum » ; (n° 10) *ARET* I 20 : DIŠ mu nīg-ka₄ *Aš-da-rūm*^{ki} = « Année du voyage à Aštarum » ; (n° 12) 75.263 = *ARET* X 47 : DIŠ mu nīg-ka₄ *Ma-rī*^{ki} = « Année du voyage à Mari » ; (n° 17) 75.2612 : DIŠ mu nīg-mu-sá bur-kak *KÉŠ-du-ud* = « Année du mariage de KÉŠdut » ; (n° 18) 74.102 : DIŠ mu nība *ī-giš Ma-rī*^{ki} = « Année de l'offrande de l'huile de Mari (et d'Ébla) » ; (n° 21) 74.101 : DIŠ mu šu-ra lu_{gal} *Ma-rī*^{ki} = « Année de ... du roi de Mari » ; (n° 30) *ARET* VII 115 : *in* mu *Ma-rī*^{ki} *GĪN.ŠĒ āš-ti 'Ā-ti-nī*^{ki} = « Dans l'année (où) Mari a été battue près d'Atini » ; 76.968 : DIŠ mu gibil *I-bf-z[ī-kir ...]* = « La nouvelle année d'Ibbi-Z[īkir ...] ».

Un nom d'année date un verdict royal, (n° 26) 75.1452⁵ : DIŠ mu ug₇ *Ma-rī*^{ki} = « Année de la défaite de Mari » ; tandis que dans un autre document de la chancellerie, un traité politique, la formule se trouve exceptionnellement tout de suite après l'en-tête, (n° 25) 75.2290 f. I 1-7 : [du]b *ū-su-ri Ib-al₆*^{ki} DIŠ mu ug₇ en *Īr-kab-da-mu* = « Document de l'accord avec Ibal ; année de la mort du roi Irkab-Damu ». En fait, la place de ce type de formule n'est pas strictement fixe ; dans 75.1574, texte récapitulatif de moutons relevant du roi⁶, elle précède le total final : (9) *in* DIŠ mu lu_{gal} *Ma-rī*^{ki} ug₇ *ū cn* [*Ka*]*k-mi-um*^{ki} [u]g₇ = « (65 300 moutons ... 18 950 moutons ...) ; l'année où le roi de Mari mourut et où le roi de Kakkium mourut. (Total : 84 250 moutons...) ». De même dans *MEE* II 45, le nom d'année est intégré dans un registre : (n° 7) *in* DIŠ mu DU *Dar₃-kab-du-lum ī-na Kak-mi-um*^{ki} *simug-simug na-rū* = « (1 mine de cuivre pour Igrīš-Ḥalam, roi d'Ébla, pour la stèle.) L'année du voyage de Tarkab-Dulum à Kakkium ; aux ouvriers, pour la stèle. »

On a l'impression que, dans beaucoup de ces cas, on a simplement voulu noter un événement particulier, parfois dramatique ; il n'est pas certain que l'on ait voulu un découpage du temps d'année en année. *ARET* II 4, qu'il faut dater des dernières années d'Igrīš-Ḥalam ou des premières années d'Irkab-Damu, est symptomatique. Il concerne des livraisons à Mari pendant une période de quatre ans (section [18] : ... *āš-du* 4 mu), où chacun des enregistrements est daté seulement selon le mois. La dernière, elle aussi datée selon le mois, coïncide avec un événement qu'il n'est pas possible de passer sous silence : la mort du destinataire, le roi de Mari : (22) *ARET* II 4 (16) : ... šu-mu-« tak₄ » *Ib-lul-il* lu_{gal} DIŠ mu ug₇

⁴Cette formule fait référence à Tagrīš-Damu, fille du roi Iš'ar-Damu, qui est devenue l'épouse du roi de Nagar ; voir la notice sur cette princesse rédigée par M.G. Biga dans son article dans le présent volume.

⁵*SEb* 3, 1980, p. 34-36.

⁶*SEb* 7, 1984, p. 68-69.

ÉXPAP iti i-nun = « ... ont livré à Iblul-II roi (de Mari) (l')année de (sa) mort (pour) la cérémonie funèbre ; VIII^e mois ».

De même, on ne voit pas clairement le souci de caractériser les années au moyen d'un nom, dans 75.427 = *ARET* X 100 (règne d'Is'ar-Damu), un document qui couvre plusieurs années⁷. Il s'agit d'un compte de céréales distribuées au Palais pendant une période de sept ans. La première année reçoit le nom d'un voyage mentionné précédemment (f. IV 23-26) : (15) è 1 mu nig-kas₄ *Si-da-lu*^{ki} = « Sortie ; la première année, (celle) du voyage à Sidalu » (f. V 27-30). Il en est de même pour la seconde : è 2 mu *Še-za-lu*^{ki} = « Sortie ; la deuxième année (du voyage ?) à Šezalu » (f. XII 5-7). Les autres années (de la troisième à la septième) n'ont pas de nom. Dans le colophon, cependant, on revient encore à des noms d'année : šu-nigin ... DIŠ mu nig-kas₄ [...]... še-ba 5 mu DIŠ mu nig-kas₄ *Har-ba-tum*^{ki} šu-ba₄-ti guruš = « Total final ... Année du voyage à [...]... distribution d'orge pendant cinq ans. Année du voyage à Harbatum. Reçu par le personnel ». On ne sait pas pourquoi le colophon n'envisage que cinq années au lieu de sept. De même il n'est pas sûr que le dernier nom d'année dénote la septième (dans f. XII 29-30, on mentionne un « voyage à Harbatum », mais la troisième année !). Le n° 11, DIŠ mu nig-kas₄ *Har-ba-tum*^{ki}, date aussi 75.2089, une réception faite par la reine d'un petit nombre d'étoffes.

L'absence de caractère officiel de formules de ce genre se montre encore dans une autre occurrence. Dans le CAM 75.2508 r. IV 12-14, on peut lire : (n° 14) DIŠ mu nig-kas₄ *Za-bu*^{ki} = « Année du voyage à Zabu ». Le texte documente une certaine activité à Zabu : la localité apparaît dans f. XVIII 5 et, déjà dans f. IX 13-14, comme ensuite dans XIX 2, mention est faite du voyage. On ne comprend pas pourquoi la dénomination de l'année est à la moitié du document et pourquoi l'on n'a pas senti la nécessité de la mettre dans le colophon.

Quelques documents (dont les plus anciens sont en général pourvus du mot clé mu-DU « apport ») ont une indication chronologique exprimée par un chiffre suivi de mu⁸. C'est un système de datation en usage dans la Mari présargonique pour *tous* les textes administratifs⁹, bien qu'à Lagas¹⁰ on trouve seulement un chiffre (sans « mu »), lequel fait référence à l'année de règne du roi en fonction.

2. LA DYNASTIE¹⁰

Dans les comptes rendus administratifs, le roi et la reine sont indiqués seulement par leur titre : respectivement en et *ma-lik-tum*. De même, les documents de chancellerie, comme les traités politiques, ne sont pas introduits par le nom du roi qui les a promulgués, ce qui en empêche l'attribution immédiate. Il est exceptionnel que le roi soit mentionné par son nom, de son vivant, comme dans la lettre à la ville de Hamazi d'un fonctionnaire éblaïte, où celui-ci communique un message du roi en le citant par son nom et par son titre : *Ir-kab-da-mu en Ib-la*^{ki} (75.2342 f. IV 6-8, V 7-VI 1)¹¹. Dans un acte d'attribution de terrain par Irkab-Damu à Tiša-Lim, reine d'Émar, 75.2369 (texte parallèle : 75.1986+)¹², ils sont cités sans titre : « Les terrains (que) ... Irkab-Damu donne à Tiša-Lim... » (f. I 1-II 2).

Seuls deux noms royaux sont suivis des titres de « roi d'Ébla », respectivement ceux d'Igriš-Ḥalam et d'Irkab-Damu, dans deux ou trois documents¹³. Il y a ensuite cinq textes où sont mentionnés (sans titre) Igriš-Ḥalam et Irkab-Damu, avec Ibrium (trois fois) et d'autres, en relation avec des

⁷ Texte publié par G. Pettinato, *AfO* 25. 1974/77, p. 1-28.

⁸ Voir § 6.

⁹ D. Charpin, *MARI* 5, 1987, p. 90.

¹⁰ Les problèmes de ce paragraphe ont déjà été traités dans *ARES* I, p. 205-221 : est donnée ici une discussion mise à jour

¹¹ Texte publié par G. Pettinato, *Ebla. Un impero inciso nell'argilla*, Milano 1979, p. 120-122 = *The Archives of Ebla. An Empire Inscribed in Clay*, New York 1981 (= *Ebla*), p. 96-98. Cf. aussi *ARET* VII 115, avec le nom d'Irkab-Damu dans r. I 3.

¹² Textes publiés par P. Fronzaroli, *SEh* 7, 1984, p. 1-22.

¹³ Igriš-Ḥalam : 75.1237 f. II 6-8 ; 1371 (= *MEE* II 45) f. V 4-r. I 2 ; Irkab-Damu : 75.1536 (= *Aof* 13, 1986, p. 197) r. IV 6-7 ; 2342 f. IV 6-8 (mentionné ci-dessus) ; 12497 f. I 2-4.

cérémonies funèbres (*si-in ÉXPAP*)¹⁴, fait qui oblige à admettre qu'Irkab-Damu a eu au moins un successeur.

Une tablette, *ARET VII 150*, énumère des offrandes à dix rois divinisés selon le schéma : « (un mouton au) dieu de NP » (dingir NP). Ces dix personnages sont qualifiés de « rois » (en-en ; f. III 6). Suivent des offrandes à huit divinités. Le colophon conclut ainsi : « Les dieux des rois qui résident à Darib » (dingir-dingir-dingir en-en *al₃-tuš in Da-ri-ib^{ki}*), une localité où avaient apparemment lieu des cérémonies funèbres¹⁵. La liste s'ouvre avec Irkab-Damu, suivi d'Igriš-Ḥalam, Adub-Damu et Kun-Damu. Puisque l'on ne trouve dans les textes administratifs que les deux premiers noms et le quatrième (celui-ci avec trois attestations), il est évident que la liste suit un ordre inverse à l'ordre chronologique. On a des offrandes de pain pour trois de ces souverains, Ba-Damu, Enar-Damu et Iš'ar-Malik (ici aussi précédés du signe dingir), dans *ARET IX 17 (20)-(22)*, où on enregistre des provisions (*sá-du₁₁-ga*) pour le « mausolée » (*é ma-wa-tim*)¹⁶.

Les dix mêmes noms se retrouvent au début de 74.120, où pourtant Irkab-Damu est précédé d'Iš'ar-Damu lequel doit être son successeur. Ceux-ci sont suivis de : a) quinze noms de personnes ; b) Ibla (sans le déterminatif géographique KI) ; c) six noms ; d) quelques noms de personnes rangés selon l'élément initial : *Du-bi-, Du-bù-ḫu-, En-na-*, etc.¹⁷. Ce dernier fait prouve que le texte est un « exercice scolaire », même s'il provient de L.2586, une pièce où a été retrouvé un lot de trente-deux tablettes économiques lenticulaires, peut-être originellement conservées dans une jarre. Il s'agit de l'unique document non administratif qui ne provienne pas de l'archive centrale L.2769.

Puisque quatre (sinon cinq) des seize personnes qui précèdent *Ib-la* dans 74.120, semblent divinisées (« le dieu de NP », avec dingir et le NP dans deux cases différentes) et reçoivent des offrandes lors du rituel pour le mariage du couple royal, *ARET XI 1* et 2, on en déduit que les seize noms se réfèrent aux ancêtres des dynastes éblaites. Ceux qui se retrouvent divinisés dans le rituel sont : 'À-*ma-na*, *Sa-gi-su*, *I-bi-ni-Li-im*, *Iš₁₁-ru₁₂-ud-da-mu*, qui, dans 74.120, se trouvent aux 5^e, 8^e, 10^e et 11^e places ('À-*ma-na* est une graphie anormale pour EN-*ma-nu*)¹⁸, en plus de *A-bur-GIM* qui correspond peut-être à *A-bur-li-im* à la 16^e place, et d'Igriš-Ḥalam, le prédécesseur du roi pour lequel on célèbre le rituel n°1, c'est-à-dire Irkab-Damu, dans l'exemplaire plus récent.

Les noms des souverains, selon l'ordre chronologiquement inverse donné dans les listes, sont les suivants :

74.120	<i>ARET VII 150</i> ¹⁹	Autres sources ²⁰	
<i>Iš₁₁-ar-da-mu</i> (26)			
<i>[Īr]-kab-[d]a-mu</i> (25)	<i>[Īr-k]ab-[d]a-mu</i>		
<i>[I]g-ri-[i]š-[h]a-lam</i> (24)	<i>[I]g-ri-[i]š-<ḫa->lam</i>	<i>Ig-ri-iš-ḫa-lam</i>	<i>ARET XI 2</i>

¹⁴Cf. § 5 et n. 67.

¹⁵A. Archi, ZA 76, 1986, p. 213-217 ; cf. *ARES II*, p. 193-195. Dans r. III 2', on doit corriger l'édition en « en-en », signes qui présentent une forme cursive.

¹⁶G. Pettinato, *Il rituale per la successione al trono ad Ebla*, Roma 1992, p. 276, retient qu'en-en dans f. III 6 et r. III 2 indique « les offrants », mais la syntaxe ne favorise pas cette interprétation. Il est de plus impossible d'intégrer au début de f. I le nom de *Iš₁₁-ar-da-mu*, comme le voudrait Pettinato, parce que les noms composés avec *-da-mu* occupent toute la case (voir f. I 3, 7, etc.), tandis que la partie supérieure de la col. I, qui est conservée sur le côté droit, n'est pas inscrite. Cette partie initiale est divisée en deux cases (la marque de division, même si elle est légère, est visible à la photographie). La case I 2 (plutôt basse) dans la partie manquante (la moitié à droite) ne pouvait contenir qu'un seul signe, c'est-à-dire AN. La restauration [10 udu] dans I 1 est rendue très probable par les contextes dans la section (2).

¹⁷Dans 75.1536 f. I 1-4, 172 jarres de farine et 120 mesures *guhar* d'orge sont destinées à la maison d'Iš'ar-Malik divinisé, é dingir I. ; cf. Archi, *Aof* 13, 1986, p. 195.

¹⁸Cf. *ARES I*, p. 212-214. Sur Iš'ar-Damu, cf. M.G. Biga-F. Pomponio, *NABU* 1987/106.

¹⁹Cf. M. Krebernik, ZA 72, 1982, p. 186 : « Ein vokalisches endender Lautwert *e_h hat sich vielleicht aus en entwickelt, da n in Ebla gewöhnlich an den folgenden Konsonanten assimiliert wird. Deutlichstes Beispiel ist *ri-'e_h-mu, ri-mu-un liḫimund*. »

²⁰Chaque nom est précédé d'une case avec : dingir.

²⁰Chaque nom est précédé d'une case avec : dingir.

Chronologie relative des archives d'Ébla

s[A-d]ub-da-mu	(23)	A-dub-da-mu		
[Kūn]-da-mu	(22)	Kūn-da-mu		
I-šar-ma-lik	(21)	I-šar-ma-lik	I-šar-ma-lik :	ARET IX 17 (22) ^a
En-ĤAR-da-mu	(20)	En-ĤAR-da-mu	[En]-ĤAR-[da]-mu	ARET IX 17 (21) ^b
Ba-ga-da-mu	(19)	Ba-<ga->-da-mu	[Ba-<ga->da]-mu	ARET IX 17 (20)
I-bī-da-nu	(18)	I-bī-da-mu		
A-gur-li-im	(17)	A-gur-li-im		
A-bur-li-im	(16)	A-bur-li-im	A-bur-ĜIM	ARET XI 1
Tal-da-li-im	(15)	(en-en ;		
Ig-su-ud	(14)	dingir-dingir-dingir		
Iš ₁₁ -ru ₁₂ -ud-ĥa-lam	(13)	al ₆ -tuš		
'Ŋ-si-du	(12)	in Da-rī-ībki)		
Iš ₁₁ -ru ₁₂ -ud-da-mu	(11)		Iš/Iš ₁₁ -ru ₁₂ -ud-da-mu	ARET XI 1, 2
I-bī-ni-li-im	(10)		I-bī-ni-li-im	ARET XI 1, 2
[D]a-NE-n[u] ^d	(9)			
Sa[-gi]-s[u]	(8)		Sa-gi-iš/šū	ARET XI 1, 2
Da[-x]-f'x'	(7)			
Na-ma-nu	(6)		'Ā-ma-na ^a	ARET XI 1 ^c
EN-ma-nu	(5)			
Zi-a-lu	(4)			
[Sa]-mi-ū ^e	(3)			
Aš-sa-nu	(2)			
Kul-ba-nu	(1)			
lb-la				
Du-mu-dar				
NAM-NE-la-nu				
A-bū-gār				
La-da-ū				
Š[u']-f'x'[-...]				
Sa-kūn-e				

a) Attesté aussi dans la liste d'offrandes 75.2598 f. XII 3-4 et dans 75.1318 r. II 6-7.

b) Attesté aussi dans les listes d'offrandes 75.1764 f. X 20-21 ; 2075 f. VI 3-4 ; 2238 r. I 8-9 (cf. OA 18 [1979] p. 136, 150, 169) ; 2397 f. VIII 22-23.

c) Attesté aussi dans la liste d'offrandes 75.10147 r. II 21-III 2 (in *Ū-du-ĥu-duki* : une localité mentionnée aussi dans le rituel de mariage du couple royal).

d) Les traces du dernier signe ne permettent pas l'identification avec le nom de 75.1585 f. IV 19-20 : (1 gada-TÚG) dingir Da-NE-ru₁₂, qui pourrait faire référence à un autre prédécesseur.

e) dingir Sa-mi-ū est attesté aussi dans les listes d'offrandes 75.2397 f. IX 5-6 ; 2403 f. XII 22-23.

3. COMPRÉHENSION CHRONOLOGIQUE DES ARCHIVES

Les données textuelles montrent que les archives couvrent uniquement les périodes de règne des trois derniers souverains : Igrīš-Ĥalam, Irkab-Damu et Iš'ar-Damu. Parmi leurs prédécesseurs, on n'a mention que de Kun-Damu, dans trois documents en rapport l'un avec l'autre, tandis qu'Aduš-Damu (que les listes insèrent entre Kun-Damu et Igrīš-Ĥalam) est ignoré, vraisemblablement parce qu'il eut un règne éphémère. Le premier document, 77.23+80.207, fut probablement rédigé au début du règne d'Irkab-Damu et enregistre des quantités d'or (40 mines = 19 kg) et d'argent (961 mines = 452 kg) réunies pendant le règne de Kun-Damu, outre 431 mines (203 kg) d'argent remises par Abarsal (peut-être les préliminaires des accords qui amenèrent à la rédaction du traité politique bien connu²¹), 310 mines

²¹ Le texte a été publié par E. Sollberger, *SEb* 3, 1980, p. 129-155 ; cf. D.O. Edzard, dans *Literature and Literary Language at Ebla*, Quaderni di Semitistica 18 = *QDS* 18, P. Fronzaroli éd., Firenze 1992, p. 187-217.

(146 kg) du roi Igrîš-Ḥalam et d'autres quantités moindres. En gros, le total de ce document est repris dans 75.2286²², qui doit être plus récent d'une génération, quand Ibbi-Zikir était ministre. Celui-ci s'ouvre avec 2 869 mines d'argent et 39 mines d'or (respectivement 1 348 kg et 18 kg) qui sont globalement attribuées à Kun-Damu et Igrîš-Ḥalam. S'y ajoutent 4 169 mines d'argent (1 959 kg) rassemblées sous Ibrum, qui fut ministre à l'extrême fin d'Irkab-Damu et pour la moitié environ du règne d'Îs'ar-Damu. D'autres quantités suivent encore²³.

Pour la période plus ancienne, correspondant au règne d'Igrîš-Ḥalam, seule a été conservée pour l'essentiel la documentation concernant « les apports » (mu-DU) d'argent et de tissus remis par les « Seigneurs » (luga-lugal) au Palais. Avec le ministre Arrukum (qui prend part à la cérémonie du mariage du roi Irkab-Damu) commence la rédaction des comptes rendus mensuels de distributions d'étoffes (CMT) effectués par le Palais. Il s'agit de tablettes d'environ douze colonnes par face, avec des angles carrés, ce qui représente le type le plus banal de documents d'archive. Parallèlement sont aussi rédigés des comptes rendus de sorties de métaux, dont quelques-uns ont un caractère annuel (CAM). Ces derniers possèdent une typologie bien définie, avec le ministre suivant, Ibrum²⁴. Les CMT des ministres Arrukum et Ibrum étaient conservés sur des étagères adossées à la paroi E(st) de l'archive centrale, L.2769 ; ceux du dernier ministre, Ibbi-Zikir, l'étaient à celle du N(ord), excepté quelques tablettes aussi archivées en E. Les textes relatifs aux métaux d'Arrukum étaient sur les étagères N. Les CAM d'Ibrum étaient adossés à la partie E, sauf quelques-unes des tablettes plus tardives (75.2465, 2502) qui étaient en N, secteur C (près de l'angle avec la paroi E). Les CAM d'Ibbi-Zikir continuent la disposition des derniers CAM d'Ibrum et furent conservés sur les étagères N, secteurs C et B²⁵.

4. L'INFORMATION PROSOPOGRAPHIQUE

Puisque la quasi-totalité des documents est sans datation annuelle (les registres mensuels de distributions d'étoffes se limitent au seul nom du mois), il n'y a plus qu'à essayer de tirer de l'étude prosopographique les éléments propres à ordonner chronologiquement les textes²⁶. Il s'agit de classer les fonctionnaires, de reconstruire les principales familles, à commencer par celle du roi, à mettre en relation les événements enregistrés dans différents documents : un travail qui doit concerner aussi les autres centres urbains attestés dans les archives d'Ébla²⁷. Le genre de la documentation, en général de

²²On trouve le texte transcrit dans : G. Pininato, *Ebla. Nuovi orizzonti della storia*, p. 401-402 (quelques-unes de ses interprétations sont à corriger).

²³75.12312, une tablette dont on a pour le moment identifié uniquement le bord gauche, devait contenir un compte intermédiaire entre ceux de 77.23⁺ et 75.2286. On y lit (f. l 1-5) : [x mi-at bar₆ :kù mu-DU (?)] *Kün-da-mu 1 li 6 mi-at 82 ma-na tar bar₆ :kù mU-DU (.) Igr-ri-îš-Ḥa-lam*. En soustrayant aux 2 869 mines d'argent de 75.2286, les 961 mines attribuées à Kun-Damu dans 77.23⁺, on obtient cependant 1 908 et non 1 682,5 mines, ce qui est le total dans 75.12312.

²⁴À une époque relativement récente, on vénérât encore une « Îšhara de Kun-Damu », probablement la représentation de la divinité tutélaire de cet ancien roi : *ARET III 334 III* ; 75. 2455 r. X 6-10. cf. Archi, *MARI 7*, 1993, p. 74

²⁵Voir *Métaux*.

²⁶Pour les archives et les typologies des tablettes, cf. A. Archi dans : *Cuneiform Archives and Libraries* (Papers Read at the XXX^e RAI), K.R. Veenhof éd., Leiden 1986, p. 72-86 (à la p. 84, un plan de l'archive centrale) ; pour les données archéologiques, P. Matthiae, *op. cit.*, p. 53-71.

²⁷Les études prosopographiques ont été relativement négligées dans la reconstruction historique du Proche-Orient antique. C'est N. Schneider qui, le premier, s'est rendu compte de leur importance et a recueilli, dans *Or.* (Series prior) 23, 1927, 24, 1927, 45/46, 1930, une quantité importante de données pour la troisième dynastie d'Ur. Dans la recherche de ces dernières années, on peut citer R. Harris, *Ancient Sippar. A Demographic Study of an Old-Babylonian City (1894-1595 B.C.)*, Istanbul 1975. De nombreux chercheurs ont toutefois travaillé à propos des textes paléo- et médio-assyriens, néo-babyloniens et babyloniens-tardifs (pour ce dernier secteur d'études, cf. H.M. Kümmel, *Familie, Beruf und Amt im späthabylonischen Uruk*, Berlin 1979, avec la bibliographie précédente), ou encore de Mari et, récemment, de Nuzi, sur la base d'une classification des familles et des fonctionnaires.

²⁸Ce type de recherche a été commencé par quelques contributions dans *ARES I*, p. 205-306. Voir encore : M.G. Biga-F. Pomponio, « Elements for a Chronological Division of the Administrative Documentation of Ebla », *JCS* 42, 1990, p. 179-201 ; « Critères de rédaction comptable et chronologie relative des textes d'Ébla », *MARI 7*, 1993, p. 107-128. Pour d'autres considérations sur les dam « femmes » et les nar « chanteurs », cf. M.V. Tonietti, dans *Miscellanea eblaïtica I* (= *QdS* 15), P. Fronzaroli éd., Firenze 1988, p. 79-119 ; *Miscellanea eblaïtica II* (= *QdS* 16), P. Fronzaroli éd., p. 79-115 ; et sur les ne-di

simples registres de distributions, ne permettra de toute façon pas d'écrire ne fût-ce qu'un de ces brefs portraits biographiques qui sont le propre des études prosopographiques de l'époque classique.

5. CÉRÉMONIE FUNÈBRE (ÉXPAP) ET CÉRÉMONIE DE PURIFICATION (Ì-GIŠ-SAG)

Quand les documents enregistrent un accouchement, ils ne donnent jamais le nom du nouveau-né mais seulement celui de la mère : NPF (ou titre) tu-da. Plus riche d'indications est la « sortie de scène », c'est-à-dire la mort, d'une personne, laquelle est marquée par une cérémonie funèbre (ÉXPAP²⁸) et par une purification qui prévoyait l'onction de la tête (ì-giš-sag) pour les parents du disparu et aussi, exceptionnellement, de la personne qui lui avait été la plus proche. Ce sont des éléments importants pour la chronologie des documents.

On est finalement parvenu à déterminer la signification du terme ì-giš-sag, moyennant une lecture qui mette en rapport plus de données qu'un seul texte ainsi que la compréhension des rapports de parenté qui liaient les personnes en question²⁹. Quelques textes montrent avec clarté les rapports entre ug₇ (« mort »), ÉXPAP (« cérémonie funèbre ») et ì-giš-sag. Le texte 75.2334 s'ouvre par une longue liste d'objets « qui représentent l'apport du (ministre) Ibbi-Zikir à Tarib-Damu, fille du roi, « épouse du dieu », remis pour la cérémonie funèbre » (*ša-du mu-DU I-bi-zi-kir Dar-ib-da-mu dumu-mí en dam-dingir si-in ÉXPAP šu-mu-“taka”*; f. III 8-17). Suivent des distributions de vêtements et de bijoux à six dames de la cour, défuntés : Dusigu, Tirin-Damu, KÉŠdut, Tarkab-Dulum, GiminiNatu et Išrut, et seulement des vêtements aux deux souverains précédents, en plus du père de la reine et de l'ancien ministre : Igriš-Ĥalam, Irkab-Damu, Irib-Damu, Ibrium, « remis pour la cérémonie funèbre de Tarib-Damu » (*si-in ÉXPAP Dar-ib-da-mu šu-mu-“taka”*; f. III. 18- IV 16). À ce moment, des tissus sont donnés « pour la cérémonie de purification du roi ... pour la cérémonie de purification de la reine » (ì-giš-sag en ... ì-giš-sag *ma-lik-tum*). Enfin, on distribue encore un vêtement pour la mort de Tarib-Damu (*šu-mu-“taka” lú ug₇ Dar-ib-da-mu*; f. VI 1-3). La séquence est claire : tous ces actes sont en rapport avec la mort de cette princesse. ÉXPAP ne peut signifier « sépulture » mais « cérémonie funèbre », « mise au tombeau » ; ì-giš-sag est une action qui se réfère aux parents de la défunte. Les présents à quelques illustres défuntés apparentés à la personne dont on célébrait la cérémonie funèbre, étaient peut-être destinés aux images qui représentaient ces morts ou à ceux qui étaient chargés de leur culte³⁰.

La même séquence se retrouve dans 75.2276, qui enregistre les présents pour la cérémonie funèbre de Tište-Damu, sœur de Tarib-Damu : (présents) « qui sont l'apport du (ministre) Ibbi-Zikir à

« jongleurs », A. Catagnoli, *QdS* 16, p. 149-201, et A. Archi *VO* 8, 1992, p. 189-198. Voir aussi les autres contributions dans ce volume dues à M.G. Biga et à l'auteur de ces lignes.

²⁸Dans les extraits des listes lexicales ÉXPAP est glossé : 'à-ra-tum, àr-ra-tum et dans B : sa-à-bù (la source D a : {x}-u₉-[x]-um, et les traces ne permettent pas de restaurer ¹du¹-u₉-[mu]-um, comme suggéré dans *ARET* IV, p. 292) ; cf. G. Conti dans : *Miscellanea eblaitica* III (= *QdS* 17), P. Fronzaroli éd., Firenze 1990, p. 117-118, où ont aussi été données des interprétations désormais dépassées. M. Civil, *AuOr* 5 (1987) p. 33 a rattaché la première glose à l'akk. *aratum* « tuyau (pour les libations aux défuntés) ». G. Pettinato, *HSO* 2, p. 312-316, suit Civil et identifie sa-à-bù avec l'akkadien *sābu(m)* « atteindre (eau ou autre liquide) », ar : s'b « étancher la soif » ; cf. *AHW* II, p. 1000. Pettinato traduit ÉXPAP par « cimetière » (« sépulture » serait plus heureux) ; pour la correction d'interprétations syntaxiques de certains passages, dues à Pettinato, cf. F. Pomponio, *UF* 21, 1989, p. 297-305. ÉXPAP est toujours en référence au nom d'un défunt (en relation avec ÉXPAP on peut aussi avoir des offrandes pour des personnes déjà décédées) : c'est pourquoi une traduction telle que « cérémonie funèbre » semble préférable. Dans 75.2596 (qui date des derniers mois du mandat ministériel d'Arukum et des premiers de celui d'Ibrium), on fait référence expresse à cette cérémonie pour les rois défuntés, f. VII 1-5 : [...] 1 dib *Du-bi-zi-kir lú Puzur₄-ru-NI lú ÉXPAP en-en*, r. IX 3-5 (colophon) : kù-gi ÉXPAP en-ef].

²⁹L'interprétation de ì-giš-sag a donné lieu à une ample discussion, à laquelle mettent fin les arguments donnés ici. Pettinato pensait que le terme indiquait la cérémonie de l'onction du nouveau roi, *RivBibl* 25, 1977, 235 ; pour l'auteur de ces lignes, il se serait agi d'huile de première qualité, *Biblica* 60, 1979, p. 560-561 ; *SEB* 2, 1980, p. 20-30 (où sont cités de nombreux passages). Les deux auteurs pensaient cependant devoir motifier leurs interprétations. Pettinato, *OA* 19, 1980, p. 55-56, prenait acte qu'il ne s'agissait pas d'une cérémonie réservée seulement au roi, tandis qu'Archi, *Mélanges P. Garelli*, Paris 1991, p. 220, admettait que « dans certaines formulations ì-giš-sag indique sans aucun doute une cérémonie », même si le passage suivant était cité : 76.2046 l'1' 2' : 3' : 2 la-ĥa 20 sila ì-giš-sag *I-ma-la-tum*^{k1}, d'où « le terme indique tout d'abord une huile ou un onguent ».

Dans *ARET* I 17 (58) : ì-giš-sag ^d*Ga-na-na in ud a-ba-t*, le terme semble indiquer une cérémonie qui se réfère à une divinité.

³⁰Sur ce type de trousseaux, voir étude en cours. En plus du passage suivant, d'autres en sont cités dans *Femmes*, § 3.

Tište-Damu, fille du roi, pour la cérémonie funèbre » (lú mu-DU *I-bí-zi-kir Ti-iš-te-da-mu* dumu-mí en *si-in* ÉxPAP). Suivent des vêtements pour Igriš-Ĥalam, Irkab-Damu et Ibrium ; des vêtements et des bijoux pour KÉŠdud, Dusigu et Tarkab-Dulum ; des vêtements pour Tirin-Damu, Gimizatu, Išrut et Tarib-Damu ; des vêtements pour Irib-Damu « remis pour la cérémonie funèbre de Tište-Damu » (*si-in* ÉxPAP *Ti-iš-te-da-mu šu-mu* “tak₄”). Enfin on a des vêtements donnés « pour la cérémonie de purification du roi ... pour la cérémonie de purification de la reine » (i-giš-sag en ... i-giš-sag *ma-lik-tum*), en plus d’autres princes, frères de la défunte, comme Igsub-Damu et Ze-Damu. De tels biens ont été « distribués pour la mort de Tište-Damu, fille du roi » (lú ug₇ *Ti-iš-te-da-mu* dumu-mí en ; f. II 12-r. I 11).

Parallèlement, lors de la cérémonie funèbre de la mère du ministre Ibrium, s’ensuit la purification d’Ibrium, 75.2502 r. XII 15-XIII 2 : ... ama-gal *Ib-ri-um* ÉxPAP ... i-giš-sag *Ib-ri-um*.

MEE II 1 (75.1261) est un muDU. Ann. dont le colophon est daté de l’année de villes amies à l’occasion de la purification (i-giš-sag) du roi d’Ébla pour la disparition de son ministre (r. III 1-IV 12)³². Le CAM *MEE* X 20 (75.1860) date lui aussi de la mort d’Ibrium et, dans f. I 16-II 14, il y a la liste des « femmes d’Ibrium » qui accomplissent la cérémonie i-giš-sag.

Le muDU. Ann. 75.2375 enregistre or et argent « (comme) pendant pour la mère du roi à l’occasion de (sa) mort » (níg-ba ama-gal en *in* ud ug₇ ; r. IX 17-21). Suivent immédiatement des présents en vêtements pour la cérémonie de purification du roi et de la reine, de la part du ministre Ibbi-Zikir, du roi d’Émar (sans doute le beau-frère du roi d’Ébla) ainsi que d’autres personnages : (vêtements) i-giš-sag en (vêtements) i-giš-sag *ma-lik-tum I-bí-zi-kir* i-na-[sum] (r. X 1-9) ; (vêtements) i-giš-sag en (vêtements) i-giš-sag *ma-lik-tum A-ru₁₂-gú^{ki} šu-mu* “tak₄” (« distribués dans A. », r. X 10-17) ; (vêtements) i-giš-sag en en *I-mar^{ki}* i-na-sum (r. X 18-XI 2).

ÉxPAP et i-giš-sag sont encore en relation directe dans *ARET* I 11 : (26) ÉxPAP (donc mort) d’Adada, mère de Dusigu - (47) : i-giš-sag d’Ib-Malik, frère de Dusigu - (51) : lamentation, igi :a³³, pour la mère de Dusigu. Il en est de même dans IV 24 (9)-(11) : cérémonie funèbre (ÉxPAP) de Tabdu-Damu dam d’Ibbi-Zikir, présents à Ibrium (déjà mort) pour la cérémonie funèbre de son ancienne femme (*si-in* ÉxPAP *Dab₆-du-da-mu*), purification (i-giš-sag) d’Ibbi-Zikir.

ARET I 1 (61’’) montre que la cérémonie de purification est directement en fonction d’une mort : i-giš-sag *I-bí-zi-kir šè* ug₇ *Téš-má^d* Utu (dam d’Ibbi-Zikir) ; *ARET* II 4 (7) est peut-être aussi pertinent : i-giš-sag lugal (*Ma-ri^{ki}*) *in* ud TIL.TIL *Ga-sù^{ki}*.

6. LES DOCUMENTS mu-DU DES SEIGNEURS, lugal-lugal³⁴

Si, dans la pratique administrative et celle de la chancellerie, les souverains sont mentionnés seulement par leur titre, ceux qui étaient à la tête de l’administration sont au contraire exclusivement cités par leur nom³⁵. Il n’y a pas de tablette de quelconque importance où n’apparaisse le nom propre du

³¹Le CAM 75.2502, qui enregistre la cérémonie funèbre de la mère d’Ibrium, est un des derniers qui lui soient attribuable. Ibrium mourut donc un ou deux ans après sa mère.

³²Cf. § 12.

³³La signification « lamentation (funèbre) » pour igi :a (graphie usuelle à Ébla) est confirmée par le passage analogue dans 75.2334 f. V 13. Le terme est documenté dans les sources mésopotamiennes de l’époque paléo-babylonienne, voir *SD* A.1, p. 96. Cf. 75.1708 f. II 2-4 et r. bord inférieur : 2 dam igi : a en = « deux lamentatrices (pour la mort) du roi ».

³⁴Le thème de ce paragraphe a été développé dans : *La Parola del Passato* 46, 1991, p. 204-218 : pour plus de détails, se reporter à cet article.

³⁵Le terme *sukkal-gal* (écrit gal :sukkal) « ministre » dans les textes d’Ébla se rapporte seulement à un haut fonctionnaire de M_{ari} : *ARET* VII 6 (4) : 75.1293 f. III 5 (*Eblaïtica* I [1987] p. 69) ; 75.1559 f. XI 3 : 1866 f. III 1 (*SEB* 4 [1981], pp. 158 et 139). Parfois on trouve simplement *sukkal* ; il paraît se rapporter au même personnage. *ARET* VII 1 (3), (11) : 16 (14).

À Ébla, il semble que *sukkal* indique un fonctionnaire attaché de quelque manière au temple, *MEE* II 25 r. IX 10-13 : dumu-mi *sukkal é dingir-dingir-dingir-dingir* : 75.1319 f. V 5-7 : dumu-mi *sukkal é-mah* ; *ARET* III 749 I et 798 r. III : dumu-mi(-dumu-mf) *sukkal-sukkal é-mah*.

La lettre à Ĥamazi est adressée par *I-bu-KAxKID* agrig é en (d’Ébla) au *sukkal-dug* d’Ĥamazi, qui est qualifié de « frère », šeš, 75.2342 f. I 7, IV 5, VI 8 ; cf. G. Pettinato, *Ebla*, p. 97-98.

ministre, ou vizir si l'on préfère l'appellation orientale³⁶, qui était en fonction. Ce sont donc ces hauts fonctionnaires qui permettent une datation des textes, non pas à un an, mais au moins pour la période de fonction d'un ministre.

Le groupe de textes qui permet le mieux de suivre la succession de ces ministres est celui qui concerne « les apports » (mu-DU) à l'administration centrale d'étoffes et de métaux (surtout d'argent, mais aussi d'or et de cuivre, plus rarement de bronze) de la part des plus hauts fonctionnaires, dits lugal-lugal, c'est-à-dire « les Seigneurs » (à Ébla lugal correspond à *ba'ar*)³⁷.

7. LA PHASE LA PLUS ANCIENNE

Une trentaine de ces tablettes de mu-DU, de dimensions pas très grandes, aux angles arrondis et au verso bombé, sont les plus anciennes et enregistrent des apports de quantités relativement moyennes de la part d'une quinzaine de personnes (parfois aussi, plus de vingt), lesquelles sont qualifiées dans le colophon de lugal-lugal « Seigneurs »³⁸.

Les seigneurs qui remettent le plus grand nombre de biens, et qui occupaient donc les positions les plus importantes, sont Darmia et Tir.

		argent	or	cuivre	vêtements	jupes
Darmia	(6 textes)	141 kg	2,7 kg		2 810	2 414
Tir	(13 textes)	433 kg	2,3 kg	75 kg	1 707	715

Les deux fonctionnaires étaient contemporains d'Igriš-Ĥalam, comme il résulte du colophon de 75.1237 : « Igriš-Ĥalam roi d'Ébla ». Cet ancrage chronologique permet d'attribuer également au règne de ce roi (au moins pour une partie de leur carrière) « les seigneurs » qui sont mentionnés avec Darmia et Tir³⁹.

Des trente textes, le plus grand nombre concerne sûrement des distributions effectuées pour un événement particulier. Dans d'autres cas, en tenant compte du montant des biens livrés par Darmia et Tir, il semble s'agir de documents annuels. Quelques-uns sont datés par un chiffre suivi de mu « année » qui, s'il indique l'année de règne d'un souverain, devrait dès lors faire référence, au moins dans quelques cas, à Igriš-Ĥalam. On ne peut cependant exclure qu'il s'agisse, au contraire, d'un compte relatif à une période administrative⁴⁰.

Le même type de datation revient aussi dans les récapitulatifs de distributions de moutons au Palais qui étaient rédigés le premier mois de l'année (iti *i-si*), et sont contemporains des mu-DU de

³⁶La documentation met tellement en relief les trois ministres. Arrukum (dont, pendant un moment, le nom était lu Arennum), Ibrium et Ibbi-Zikir, que Pettinato (suivi aussi un temps par l'auteur de ces lignes) les a considérés comme rois d'Ébla. La réfutation de cette théorie se trouve dans *ARES* I, p. 207-212, non acceptée, d'ailleurs, par Pettinato, qui ne tient pas compte de la masse globale des données. Cela ne vaut donc pas la peine de batailler contre les argumentations que l'on trouve dans : Pettinato, *Rituali*.

³⁷A. Archi, « Le titre de en et lugal à Ébla », *MARI* 5, 1987, p. 37-43.

³⁸En quelques rares occasions, ils ont le titre d'ugula, comme dans *ARET* II 25, qui selon F. Pomponio, *HSO* 2, p. 317, signifierait « non pas un nom de profession, mais la fonction de responsable ». Dans 75.1925 f. XI 19, on trouve *ib-ri-um* ugula.

³⁹*MEE* II 45 aussi est daté d'Igriš-Ĥalam : f. V 3-r. II 5 : l ma-na a-garš-garš *Ig-ri-iš-Ĥa-lam* en *ib-la*ki na-rū in DIŠ mu-DU *Tarš-kab-du-lum i-na Kak-mi-um*ki simu-simug na-rū. Tandis qu'avec l'expression : NP ... in ud lūl na-rū-sū, on fait référence à une personne vivante, *nīdba* na-rū pourrait indiquer la célébration commémorative d'un défunt : cf. 75.12497 r. II 2-III 3 : DIŠ mu *nīdba* na-rū *Ig-ri-iš-Ĥa-lam [ib-]la*ki *Ir-kab-ar* mu-DU [x]l (le court texte commence par : *Ir-kab-Damu* en d'Ébla).

⁴⁰2 mu : 75.1226 = *Eblaitica* I, p. 74-76 ; 1373 (*MEE* II 47) : 2' mu : 1437 ; 1461. Seul 75.1461, qui concerne les remises de vêtements, semble annuel. 75.1746 a une formulation unique, r. IX 6-8 : 2 mu ug₂ en = « Deuxième année (de la ?) mort du roi », et pourrait être daté de la deuxième année de la mort d'Irkab-Damu (Ibrium apparaît déjà dans le texte).

3 mu : 75.10024+.

4 mu : 75.1370 (*MEE* II 44).

6 mu : 75.1296 (*MEE* II 15) ; 1357 (*MEE* II 36).

7 mu : 75.1374 : 1769 (seulement des habits).

Darmia et Tir puisqu'y apparaissent quelques-uns des mêmes lugal⁴¹. Si les numéros d'année se réfèrent à Igriš-Ḫalam, ce roi aurait régné au moins douze ans (75.2222).

L'administration centrale élaborait aussi des récapitulatifs pluriannuels, selon une périodicité qui reste obscure : « pour sept ans » (*aš-du* 7 mu), *ARET* VII 77 (dub nig-sa₁₀) et 75.1928 (dub-gar TIL.TIL kalam^{tim}-kalam^{tim}); « pour quatre ans » (*aš-du* 4 mu), 75.1559 (*Seb* 4 [1981] p. 161 ; argent pour Mari). Dans le compte rendu des objets en or destinés au vizir Ibbi-Zikir, 75.2271 (*infra*, § 11), les enregistrements commencent avec la première année pour arriver à la dernière, la dix-septième. En général, cependant, on part de l'année la plus récente, celle qui reçoit le chiffre le plus élevé. Un compte de laine comprend bien vingt-sept ans, 75.1749 (*Seb* 1 [1979] p. 91-95)⁴².

Des colophons comme : šu mu-nigin / an-šè-gú ... mu-DU 1 mu, 75.1740, 2360, 10258, (tous documents d'Ibrium) indiquent qu'il s'agit de documents annuels.

8. LE MINISTRE ARRUKUM

À côté de Darmia et de Tir émerge lentement Arrukum, pour rester seul ensuite à la tête de l'administration, même si c'est pour très peu d'années⁴³. Dans *MEE* II 44, le nombre des vêtements livrés par lui dépasse de peu celui de Tir et n'est inférieur qu'à celui de Darmia. La suprématie d'Arrukum n'est documentée que par trois textes mu-DU, qui doivent être considérés comme annuels, vu l'importance des biens enregistrés.

Texte	Darmia	Tir	Arrukum
1) <i>MEE</i> II 36	26,6 arg. ; 2,7 or	62 arg. ; 0,4 or	1,8 arg.
2) 75.1686	1000 v. + 864 j.	309 v. + 110 j.	45 v. + 4 j.
3) <i>MEE</i> II 44	333 v. + 40 j.	358 v. + 140 j.	354 j.
4) <i>MEE</i> II 34	1810 v. + 1550 j.	500 v. + 230 j.	530 v. + 840 j.
5) 75.1459	(absent)	70 v. ; 47,5 arg. 19 cuivre	706 v. + 500 j. ; 47 arg. objets : 5 arg. et 6 or
6) <i>MEE</i> II 50	(absent)	104 v. + 50 j. ; 61,4 arg. 63 cuivre ; 2,3 or en objets	1507 v. + 367 j. ; 69 arg. objets : 25 arg. et 4 or
7) 75.1897	(absent)	61 v. + 1 j. ; 42 arg.	1010 v. + 93 j. ; 65,8 arg. objets : 4,3 or

(quantités d'argent, or et cuivre en kg ; v.= vêtements ; j.= jupe).

Arrukum conserve le titre de lugal, à en juger par les indications des colophons, mais la prééminence de son rang, d'où découle le montant des biens distribués, se reflète dans la structure du

⁴¹ Les textes sont édités dans *Seb* 7, 1984, p. 45-81, et on se reportera ici au nombre croissant qui y est donné.

¹ mu iti *i-si* : 75.2122, n° 11.

² mu iti *i-si* : 75.2112, n° 20.

³ mu iti *i-si* : 75.1845, n° 21 ; 75.1558 : n° 10 (iti *gi-NI* ; comptage relatif à la consistance des troupeaux).

⁴ mu iti *i-si* : 75.2222, n° 19.

La datation est lacunaire dans 75.1574 et 1582 n° 17, 18 ; 2554.

⁴² Quelques-uns de ces documents ont été publiés par A. Archi, *AJO Beiheft* 19, 1982, p. 179-188, comme 75.2057, n° 11 (un compte d'or sur 8 ans) ; 1841, n° 3 (sur 6 ans) ; 2069 et 2104, n° 4 et 5 (sur 5 ans). 75.2349 suit un troupeau de bovins sur 7 ans (*Seb* 7, 1984, p. 56-63). *ARET* VII 21 (11) enregistre des produits textiles sur 8 ans.

⁴³ Le nom, écrit AR-EN-LUM, est lu par Pettinato *AR-en-núm*. Dans *ARES* I, p. 208, a été proposée la lecture *Ar-ru₁₂-LUM*, sur la base de noms comme *Ar-ri*, *Ar-rüm*. La variante graphique *Ar-ru₁₂-gu* dans 75.2619 r. 1 S (nig-ki-za A. : il n'est pourtant pas certain qu'il s'agisse du même personnage) prouve que la lecture correcte est *Ar-ru₁₂-güm*. Dans une contribution au « Second International Congress on Biblical Archaeology », Jérusalem 1990, J. Krecher arrive à la même conclusion : « The name is with greater probability to be read Arrukum ». Pour des noms de personne paléo-akkadiens composés avec *arākum*, « être long », cf. *MAD* 3, p. 64. L'éblaita Arrukum présente un cas (non isolé) d'harmonie vocale par rapport à l'akkadien *arrakum* « être long, généreux ». La graphie en *-gu* est considérée comme anormale puisque GU exprime en général /qu/ ; cf. M. Krebernik, *ZA* 72 (1982), 208, G. Conti, dans *Miscellanea eblaitica*, 3 (QdS 17), P. Fronzaroli éd., Florence 1990, p. 39-40.

Arrukum est un nom plutôt rare ; pour une autre personne homonyme, cf. 75.2233 f. VIII 7-12 : A. maškim *ba-da-lum* *ġa-ra-an^{ki}*, 75.17655 : A. maškin [...]

document. Le texte n° 5 se termine par la section qui le concerne, tandis que les n°s 6 et 7 commencent par elle. Il ressort aussi des listes de champs comme 75.2340 f. X 3-8, 12448+ f. IX 8-15 et *passim*, où on a la séquence : (champs de l') en / (champs de la) *ma-lik-tum* / (champs de) *Ar-ru₁₂-gúm*, que, du fait de son prestige, Arrukum ne venait en second qu'après le couple royal.

De même les documents qui enregistrent les sorties de métaux précieux semblent confirmer qu'Arrukum resta à la tête de l'administration pendant trois ou quatre ans⁴⁴. Un compte rendu qui ne présente pas encore la typologie des CAM d'Ibrium et d'Ibzi-Zikri, mais qui indubitablement a un caractère annuel, 75.1872, est sans datation et pourrait se référer à la première année du mandat d'Arrukum ; tandis que 75.1871 (*MEE* X 23), qui est daté : dub-gar à 2 mu, pourrait faire référence à la deuxième année. 75.2410 et 2424+ (nig-sa₁₀), qui ont la même formule de datation, et 75.1380 (2 mu), qui enregistre seulement des quantités d'or, semblent être complémentaires de ce document. Le CAM de la troisième année semble être 75.1406 (à 3 mu) tandis que 75.1413 et 1540+ (dub-gar à 3 mu) ainsi que 75.1352 (nig-sa₁₀ 3 mu) lui sont complémentaires. On n'a pas de comptes rendus de métaux qui mentionnent Arrukum avec un nombre d'années supérieur.

Aḥa'ar « seigneur du Palais » (charge qui ne semble pas attestée à d'autres époques) était contemporain d'Arrukum ; cela ressort du colophon suivant : mu-DU *Ar-ru₁₂-gúm in ud A-ḥa-ar* lugal SA.ZA_x^{ki}, *MEE* II 42 ; 75.1402 r. VI 4-8 (*Seb* 3 [1980], p. 4)⁴⁵.

9. LE MINISTRE IBRIUM

Quand Arrukum disparaît⁴⁶, sa place est prise par Ibrium, qui figurait déjà parmi les « Seigneurs » avec Tir et Arrukum. Un document de sortie de métaux, 75.2596, où apparaissent en relief autant Arrukum qu'Ibrium, pourrait avoir été écrit l'année où Arrukum dut quitter la charge de ministre.

Il est indubitable qu'avec Ibrium, on eut une réforme de l'administration qui coïncida avec un très large renouvellement des lugal-lugal. Les documents mu-DU, qui avaient déjà atteint avec Arrukum une certaine complexité, présentent maintenant une structure quadripartite, toute nouvelle⁴⁷.

— La première section est réservée à l'« apport » (mu-DU) du ministre lui-même, Ibrium, qui est très consistant : en général plus de 100 kilos d'argent (avec une pointe qui atteint les 329 kilos), de 1,5 à 5 kg d'or et plus de 1 000 pièces d'étoffes.

— La deuxième section est constituée par les mu-DU des lugal-lugal (groupe desquels Ibrium ne fait plus partie), qui sont presque exclusivement en argent et sont énumérés d'abord un à un, puis totalisés. L'écart entre le mu-DU d'Ibrium et celui global des lugal est très grand, puisqu'il oscille dans des rapports qui vont de 6 pour 1 à 10 pour 1.

— La troisième section enregistre les « apports », plutôt modestes, des souverains de quelques villes amies.

— La quatrième a différentes livraisons. Les chiffres des totaux terminent le document.

Rien que l'extraordinaire quantité de biens suggère qu'il s'agit de comptes rendus annuels. Les textes mu-DU attribués à Ibrium sont au nombre de dix-sept, mais on ne peut exclure d'en récupérer d'autres, suite à un examen attentif du matériel fragmentaire. La somme des données des documents actuellement identifiés donne les totaux suivants :

⁴⁴Colophon de 75.1459 : mu-DU lugal-lugal 3 mu.

⁴⁵Cf. G. Pettinato, *MEE* II, p. 295.

⁴⁶75.2165 f. IX 8-X 3 : (2 étoffes) ugula sur₄-BAR.AN *Ar-ru₁₂-gúm* DU *Ar-m^{ki}* (2+2+2 étoffes, une plaque, dib, d'une mine d'or, une ceinture, ib-lá, d'une mine d'or, un poignard mar-tu d'or) *Ar-ru₁₂-gúm* ÉxPAP pourrait faire allusion à la mort d'Arrukum. De nombreux autres passages de cette tablette font référence à la cérémonie de l'ÉxPAP et des habits sont aussi offerts au roi défunt Igriš-ḥalam, r. III 7-8. Dans 75.1727 f. II 7-9, une fille d'Arrukum, *Téš-ma-zr-kir*, se soumet à une cérémonie de purification, i-giš-sag, peut-être à cause de la mort du père. On ne connaît pour l'heure qu'un seul autre fils d'Arrukum : *I-zí-ma-lik*, 75.2160 f. III 13-15.

⁴⁷Les muDU. Ann. d'Ibrium déjà publiés sont *ARET* II 13, *MEE* II 1.

	argent	or	vêtements
Ibrium	2 093 kg	72 kg	
lugal-lugal	440 kg		
total général	3 731 kg	86 kg	plus 30 000 pièces (sauf les jupes)

10. LE MINISTRE IBBI-ZIKIR

À Ibrium succède son fils Ibbi-Zikir⁴⁸ et les quatorze textes qui lui sont attribuables (ceux du moins qui ont été identifiés pour l'heure)⁴⁹ représentent une augmentation notable des biens livrés : l'argent va d'un minimum de 423 kg à un maximum de 733 kg et l'or de 1,6 à 22,8 kg. Les distributions des lugal-lugal au contraire baissent légèrement. Cela signifie qu'il y eut une centralisation ultérieure du pouvoir économique entre les mains de celui qui était à la tête de l'administration. La typologie des documents reste inchangée ; cependant désormais pour les versements des villes amies (qui marquent eux aussi une augmentation), on distingue deux échéances et les biens sont livrés (en général par les mêmes cités) *in ir-mi* et *in ma-wa-tim*⁵⁰.

Si l'on fait la somme des dix documents complets on a :

	argent	or	cuivre	vêtements
Ibbi-Zikir	5 127 kg	139 kg	4 929 kg	48 779
lugal-lugal	440 kg			
total général	5 561 kg	179 kg		51 622 (sauf les jupes)

11. CARACTÈRE ANNUEL DES DOCUMENTS mu-DU

Le fait que les livraisons des Cités-États qui reconnaissaient la suprématie d'Ébla se répartissent en deux moments prouve que ces documents d'Ibbi-Zikir et, par conséquent, ceux analogues dus à Ibrium, sont des comptes rendus annuels. Le terme *ir-mi/me* donne son nom au IX^e mois du calendrier dit local ; *ma-wa-tim* pourrait se référer à une cérémonie annuelle pour les défunts, s'il est possible de le ramener au sémitique *muātum* « mourir ».

Il en découle qu'Ibrium fut à la tête de l'administration pour pas moins de dix-sept ans et son fils Ibbi-Zikir, pour au moins quatorze.

La confirmation indubitable que les documents mu-DU avec la typologie quadripartite décrite ci-dessus ont un caractère annuel vient de 75.2271, qui permet en outre de donner l'ordre chronologique des textes d'Ibbi-Zikir. Il concerne, en fait, d'après le colophon, la « propriété » (ZA_x) d'Ibbi-Zikir pour un total de 287,33 mines d'or et une quantité non précisable (parce que lacunaire) d'argent. Dans le texte, sont enregistrés année après année, sans solution de continuité, de la « 1^{re} année » à la « 17^e année », « les apports » (mu-DU) d'Ibbi-Zikir en or (et dans une moindre mesure en argent) pour la décoration de chars, sièges et autres objets de sa propriété. Mais pendant cinq ans (les 2^e, 5^e, 8^e, 11^e et 15^e) il n'y eut pas d'apport (nu-mu-DU), c'est-à-dire qu'Ibbi-Zikir ne versa pas d'or et d'argent pour des objets relevant de sa compétence.

Puisque quelques-uns de ces objets décorés d'or se retrouvent dans la section initiale des textes mu-DU (même si l'identification n'est pas toujours immédiate), il est possible, sur la base de 75.2271, de répartir chronologiquement les comptes rendus comptables pour toute la période où Ibbi-Zikir fut en fonction, qui se trouve donc avoir été de dix-sept ans. L'éventuel décalage d'une année avec les CAM peut s'expliquer si l'on admet que le dernier CAM d'Ibrium (non encore identifié) inclut les premiers actes administratifs (1^{re} année) d'Ibbi-Zikir. La section relative à la 4^e année dans 75.2271 est aussi

⁴⁸Des dizaines d'attestations donnent le rapport de filiation d'Ibbi-Zikir par rapport à Ibrium, voir les index d'*ARET*.

⁴⁹L'unique muDU. Ann. d'Ibbi-Zikir publié est *ARET* VIII 528.

⁵⁰Les muDU. Ann. d'Ibrium les plus récents répartissent les livraisons des Cités-États en deux groupes, avec cependant la notation temporelle (*in ir-me*) seulement pour le premier groupe (75.1297, 1556, 1587, 10200) et en laissant indéterminé le deuxième.

enregistrée dans le muDU. Ann. 75.2341, que le colophon date de l'« année de la mort de la mère de la reine » (DIŠ mu ug₇ ama-gal en). Par ailleurs, le CAM qui est daté du même événement (DIŠ mu ug₇ ama-gal en iti *ga-sum*), 75.10088⁺, vu les données internes au document, doit être considéré pour le moment comme le troisième de ceux qui ont été rédigés par Ibbi-Zikir, au moins parmi ceux qui nous sont parvenus⁵¹.

On a une correspondance de date entre 75.2271 et un muDU. Ann. dans le cas de 75.10236, qui présente neuf barres obliques sur le bord, pour indiquer l'année de la période du gouvernement ; et, en effet, la première section du muDU. Ann. enregistre les apports d'or qu'a 75.2271 pour la 9^e année.

On retrouve les biens de la 13^e année dans le muDU. Ann. *ARET VIII* 528, qui fait partie d'un lot d'une vingtaine de tablettes trouvé dans la cour des audiences, L.2752, en face des archives centrales, sur une table de bois totalement brûlée par l'incendie qui détruisit le palais G⁵², circonstances qui échappent à une explication convaincante⁵³.

Comme Ibbi-Zikir fut ministre pour dix-sept ans (peut-être faut-il ajouter quelques mois de la dernière année d'Ibrium ainsi que d'autres, précédant immédiatement la chute d'Ébla), puisque, jusqu'à maintenant, n'ont été identifiés que quatorze textes mu-DU et treize CAM qui lui soient attribuables, on doit en déduire que d'autres documents de ces deux types restent à identifier parmi le matériel fragmentaire.

12. ROIS ET MINISTRES

Sur la base des documents mu-DU, on peut dire avec certitude qu'Ibrium resta en charge dix-sept (+ x années) et Ibbi-Zikir dix-sept années et quelques mois, donnée confirmée *grosso modo* par les CAM, puisque les documents annuels relatifs aux métaux conservés pour Ibrium sont au nombre de quinze, et de treize pour Ibbi-Zikir⁵⁴.

Pour trouver un synchronisme entre rois et ministres, il faut partir des rituels *ARET XI* 1 et 2 qui ont comme événement initial « le mariage de la reine » et font, dans leur développement, référence explicite à l'accession à la royauté⁵⁵. Dans les deux textes on ne cite jamais le nom du roi, mais y apparaissent les deux ministres, Arrukum (n° 1) et Ibrium (n° 2), comme faisant des offrandes aux dieux. Puisqu'il n'y a pas trace d'un troisième manuscrit avec une autre cérémonie d'intronisation⁵⁶, on doit en déduire que la période de fonction d'Ibbi-Zikir s'est déroulée totalement sous le dernier roi.

Pourtant, la célébration à laquelle participe Ibrium (n° 2) concernait IŠ'ar-Damu (le dernier roi) ; la précédente (n° 1), où apparaît Arrukum, était destinée à Irkab-Damu et on y mentionne en effet Igriš-Ḫalam divinisé. Considérant un autre genre de documentation, on avait pu établir (§ 7) qu'Igriš-Ḫalam avait régné en ayant comme « seigneurs » Darmia et Tir, en activité déjà avant Arrukum.

D'après l'enchaînement des données, il a paru plausible de supposer que la disparition d'Ibrium a suivi de peu celle d'Irkab-Damu, c'est-à-dire qu'Ibrium est mort peu après la célébration du

⁵¹ *Métaux*, § 3.

⁵² p. Matthiae, dans *Cuneiform Archives*, p. 59-60 et tableau n° 20.

⁵³ Déjà dans *ARES I*, p. 306, sur la base de considérations internes, M.G. Biga notait que « *The texts are distributed over a period of at least two years, among the last of the city's existence, but certainly not those immediately previous to its destruction.* »

⁵⁴ Voir *Métaux*.

⁵⁵ p. Fronzaroli, *QdS* 18, p. 184. Précédemment Fronzaroli, *Miscellanea Eblaica* 1 (*QdS* 15), Firenze 1988, p. 29, pensait à une « liturgie funéraire pour les ancêtres » ; G. Pettinato, *Ebla. Nuovi orizzonti della storia*, Milano 1986, p. 144, à un « rituel pour la mort de la reine » ; A. Archi, *ARES I*, p. 214, à un rituel d'intronisation (cf. M.G. Biga-F. Pomponio, *JCS* 42, 1990, p. 191), thèse avec laquelle est d'accord G. Pettinato, *Rituale*, p. 7 : « rituel pour la succession au trône ». F. Pomponio, *AJO XL-LI*, 1993/1994, p. 39-45, pense qu'il s'agit d'un mariage.

⁵⁶ *ARET XI* 3 présente une rédaction très abrégée, qui dépend de l'exemplaire n° 2, et donne les lignes générales du rituel, sans mentionner nulle personne chargée du culte funéraire ou fonctionnaire.

rituel décrit dans *ARET XI 257*. Quelques éléments tirés d'un examen global des comptes rendus annuels de métaux, CAM, obligent cependant à une rectification⁵⁸.

a) Dans tous les CAM d'Ibrium identifiés jusqu'à ce jour, à l'exclusion du premier, Dusigu est la mère du roi (ama-gal en). Sa mort est enregistrée dans le troisième CAM d'Ibbi-Zikir (comme déjà dit dans le § 11, le décalage entre ce CAM et le muDU. Ann. 75.2341, daté lui aussi de l'« année de la mort de la mère du roi », et qui coïncide cependant avec la 4^e année d'Ibbi-Zikir selon 75.2271, est sans doute dû au fait que les deux séries de documents étaient rédigées à des mois différents). En outre, du quatrième CAM d'Ibrium au cinquième d'Ibbi-Zikir, la prêtresse TiniTUM-Dulum — à laquelle est ensuite associée Tarib-Damu — est dite « sœur du roi » (nin-ni en). Il n'y eut donc pas de succession dynastique à cette époque et il n'y en a pas non plus de traces dans les très nombreux documents des années restantes d'Ibrium.

b) Une « reine » (*maliktum*) est mentionnée seulement à partir du CAM n° 13 d'Ibrium, 75.1730⁺, et l'on a pu établir qu'y sont enregistrés des présents destinés à la célébration du rituel *ARET XI 259*. Il s'agit de Tabur-Damu qui, dans 75.1730⁺, est appelée aussi bien par son nom que par le titre de *maliktum*. Le synchronisme entre les deux textes date le mariage de Tabur-Damu de la 13^e année du ministre Ibbi-Zikir.

On doit donc admettre que, pour la quasi-totalité de la période de fonction d'Ibrium et pour toute celle d'Ibbi-Zikir, on a un seul roi et qu'à ses côtés apparaît une reine seulement après environ 10 ans de règne. La période qui est ainsi attribuée à Iš'ar-Damu se révèle assurément longue, c'est-à-dire d'au moins trente et un ans de règne, correspondant aux quatorze années d'Ibrium et aux dix-sept d'Ibbi-Zikir, mais l'ensemble de la documentation confirme ces déductions.

Sur les centaines de documents datables d'Ibrium, très peu seulement mentionnent une *maliktum* et à côté du roi figure surtout la « mère du roi » (ama-gal en). Il y eut donc une période relativement longue où il n'y eut pas de reine. Pour la période précédente, une *maliktum* apparaît très rarement, et seulement dans les documents anciens⁶⁰. Il ne peut s'agir que de l'épouse d'Irkab-Damu, celle pour laquelle fut célébré le rituel *ARET XI 1*. Elle mourut quelques années après les noces, sans doute sans avoir donné à son époux un enfant mâle. Il est certain qu'à la mort d'Irkab-Damu, lui succéda le fils de Dusigu, une « femme du roi » (dam en), c'est-à-dire une femme de son harem (75.1567 f. VI 3-5 ; document daté d'Arrukum, mais où est déjà cité Ibrium ; 75.2249 f. II 7-8, avec Arrukum).

Dusigu ne devint jamais *maliktum*, peut-être parce que le caractère sacré d'une telle charge, patente lors du rituel de mariage, ne favorisait pas de nouvelles noces pour le roi resté privé de reine. Elle fut pourtant, jusqu'à sa mort, la première dame à la cour et, dans les listes de « femmes du roi » (dam en) du roi Iš'ar-Damu, Dusigu précède Tabur-Damu, la *maliktum*⁶¹.

Tabur-Damu apparaît relativement tard dans la documentation : dans quelques listes de « femmes du roi »⁶² et dans 75.1464 qui, dans la numérotation provisoire des CAM d'Ibrium, tient la dixième place. Là où elle est mentionnée seulement par son nom, elle n'est encore que la promise du roi et les noces n'ont pas été célébrées. Dans 75.1730⁺, le CAM qui enregistre son mariage (Ib. 13), on fait référence à elle, autant par son nom que par son titre ; dans 75.2502 (Ib. 14), elle est Tabur-Damu *maliktum* ; par la suite, seulement *maliktum*. Iš'ar-Damu monta sur le trône jeune et celle qui lui était destinée comme épouse, en hommage à Dieu sait quels rapports de parenté, était évidemment encore

⁵⁷M.G. Biga-F. Pomponio, *JCS* 42, 1990, p. 190-192.

⁵⁸Voir *Métaux*.

⁵⁹M.G. Biga, *VO* 8.2, 1992, p. 3-11.

⁶⁰*MEE* II 48 f. II 9, et *passim*, ainsi que deux « textes de champs (GÁNA) », 75.2340 et 12448+, dans lesquels est aussi mentionné Arrukum. 75.2259 est un texte où apparaît aussi bien le couple royal qu'Ibrium, f. IV 6-9 : nig-dug-DU en wa ma-lik-tum, Ibrium ; f. III 14 et *passim*. Il devrait être daté d'Irkab-Damu puisqu'il y a aussi deux dames anciennes, f. I 6-7 : NE-na-du dam en, f. III 7-8 : Tal-du-du dam en. Le CMT 75.1863, qui mentionne autant Irkab-Damu (f. IV 17 : ne-di l.) qu'Ibrium, doit lui aussi appartenir à la première phase d'Ibrium.

⁶¹*ARES* I, p. 246-247.

⁶²Voir la note précédente.

beaucoup plus jeune⁶³. Quand Iš'ar-Damu épousa Tabur-Damu, il était déjà le père de quelques-uns de ceux qu'on appelle « enfants de la deuxième génération »⁶⁴, puisque ceux-ci apparaissent dans les documents antérieurs au mariage. Il est probable qu'Ir'aq-Damu, désigné comme héritier au trône, fut le fils de Tabur-Damu⁶⁵.

Il est certain qu'Irkab-Damu mourut quand le ministre était Ibrium. C'est ce que prouve 75.1462, dont le colophon comptabilise des quantités d'argent et d'or « relevant d'Irkab-Damu (quand) sa mort fut établie » (nig-ki-za *Ir-kab-da-mu si-mi* ug₇-sù)⁶⁶. Dans f. IV 1-5 on a l'apport d'un souverain étranger pour la cérémonie de purification d'Iš'ar-Damu à l'occasion de la mort de son père (mu-DU en [KA]I/SAG1-'àki [i-giš-sag] *Iš₁₁-ar-da-mu*). Suivent deux autres distributions (une venant du roi de Manuwat) « pour la purification du roi » (i-giš-sag en ; IV 6-V 9). Là Iš'ar-Damu reçoit déjà le titre qui lui appartient comme successeur d'Irkab-Damu. Puis on a les distributions « pour la cérémonie de purification de Dusigu » (i-giš-sag *Du-si-gú*) que nous savons être « femme » (dam) d'Irkab-Damu et mère d'Iš'ar-Damu ; la première est celle du roi de Manuwat, les autres viennent des « Seigneurs », précédés par Ibrium (mu-DU *Ib-ri-um* i-giš-sag *Du-si-gú* ; f. VI 5-8)⁶⁷.

Dans MEE X 4 f. VIII 8-11, on trouve de nouveau la formule « quand (pour) Irkab-Damu sa mort fut établie » (in ud *Ir-kab-da-mu si-mi* ug₇-sù) et Ibrium apparaît dans r. II 9 et VIII 2. Le fait que dans f. I 3-5 apparaisse *Dag-mul-da-mu* [dumu-m]f [e]n « T. fille du roi »⁶⁸ (c'est-à-dire d'Irkab-Damu) et dans II 8 GABA.TÚG-Damu, un autre fils d'Irkab-Damu⁶⁹, démontre que la mort d'Irkab-Damu date de la première partie du mandat d'Ibrium. L'évidence qui ressort de l'étude complexe des CAM place l'événement au début de cette période.

On date de la mort d'Ibrium le mu-DU. Ann. MEE II 1, dont le colophon est DIŠ mu ug₇ *Ib-ri-um*. L'événement doit être placé à la fin de l'année comptable, quand Ibrium avait déjà versé ce qu'il devait, puisque le texte commence par un « apport » de lui d'une importance considérable : 700 mines d'argent, 560 autres de cuivre, 2 800 robes (f. I 1-IV 9). Suivent les apports des lugal-lugal (IV 10-VIII 12) et des villes amies (VIII 13-r. I 11). Là (I 12-14) le texte a comme une césure : mu-DU-mu-DU ud-ud *Ib-ri-um* = « apports du temps d'Ibrium », donc antérieurs à sa mort, qui est enregistrée dans le colophon. Les autres distributions sont postérieures à la mort d'Ibrium. À partir de III 1, on trouve des présents de trois souverains étrangers pour la cérémonie de purification du roi, évidemment pour la mort de son ministre, puisque n'est enregistré aucun autre événement douloureux requérant l'i-giš-sag⁷⁰ (... mu-DU en *Kak-mi-um*^{ki} i-giš-sag *Iš₁₁-ar-da-mu* ... mu-DU en *Ra-'à-ag*^{ki} i-giš-sag en ... mu-DU en *NI-ra-ar*^{ki} i-giš-sag en ; III 3-IV 12). Il est singulier que dans la première distribution (à la différence des deux autres) on fasse référence au roi d'Ébla par son nom et non par son titre, comme le voulait l'usage ; mais la suite des trois distributions montre qu'Iš'ar-Damu était déjà roi ; en d'autres termes, dans r. VIII

⁶³NETibutu, mère de Tabur-Damu, est une des « femmes » du roi Igriš-Ĥalam, voir *Femmes*, § 5.

⁶⁴ARES I, p. 224.

⁶⁵Méluux, § 3.

⁶⁶*si-mi* est peut-être une forme stative de ŠYM : /šim/. P. Fronzaroli, *QdS* 18, p. 182 n. 69. Pettinato, *apud* MEE X, p. 35, avait déjà relié le mot à *šimū(m)* « établir ». On lit, dans un colophon fragmentaire, 75.5698 : in ud] ug₇ [I]r-kab-[d]a-mu.

⁶⁷Le CMT 75.1938 (ministre Ibrium) mentionne quatre dames qui prennent part aux funérailles d'Irkab-Damu, peut-être en tant que préposées aux libations (RSM « donner à boire »), r. XIII 15-17 : 4 dam *ra-zi-ma-um a₁*, ÉXPAP *Ir-kab-da-mu*, 75.1708 f. I 10-II 4, où sont mentionnées deux préparatrices d'onguent d'Iš'ar-Damu (lequel ne porte pas encore le titre de roi) et deux pleureuses qui ont pu avoir participé aux lamentations (2 sal-TÚG dumu-mi pa₂-šes *Iš₁₁-ar-da-mu* 1 zara₂-TÚG 1 sal-TÚG 2 dam igi :a en) pourrait faire référence aux funérailles d'Irkab-Damu.

Font références aux offrandes pour les rois défunts Igriš-Ĥalam et Irkab-Damu à l'occasion d'autres cérémonies funèbres, les passages suivants (voir aussi : *Femmes*, § 3) : 75.1873 (ministre Arrukum) r. IV 1-4 : in ud u₅-KA *Ig-ri-iš-Ĥa-lam du-da-ù* ; 75.2165 r. III 7-8 : (étouffes) *Ig-ri-iš-Ĥa-lam* ÉXPAP (funérailles d'Arrukum ?) ; 75.1783 f. V 12-VI 1 : (2 + 2 étouffes) *Ir-kab-da-mu Ig-ri-iš-Ĥa-lam si-in* ÉXPAP *Bu₂-ma-NI* [; 75.1937 r. I 1-3 :] *Ig-ri-iš-Ĥa-lam wa Ir-kab-da-mu* [; 75.2374 : f. XII 6-15 : *I-m-à* 'À-du dumu-nita en ÉXPAP (2 + 2 étouffes) *Ig-ri-iš-Ĥa-lam wa Ir-kab-da-mu šu-mu-ta₂*] *si-in* ÉXPAP.

⁶⁸L'édiction à corriger ici, comme dans de nombreux autres passages, est provisoire.

⁶⁹Voir *Femmes*, § 4.

⁷⁰Voir *supra*, § 5.

10-13 on mentionne aussi bien la mère du roi que la reine (ama-gal en *wa ma-lik-tum*), une formulation que l'on trouve aussi dans des documents antérieurs de quelques années.

Les données relatives au synchronisme entre rois et ministres s'enchaînent ainsi : Irkab-Damu mourut quand le ministre était Ibrum (75.1462 ; *MEE* X 4). Ibrum participa à la célébration d'un seul rituel, *ARET* XI 2, un événement que l'on place vers la fin de sa période de fonction, puisque quelques objets utilisés dans ce rituel sont enregistrés dans 75.1730⁺, peut-être l'antépénultième CAM de ce ministre. Dans de nombreux CAM précédents et jusqu'à sa mort (enregistrée dans CAM I.Z. 3), Dusigu est dite ama-gal en et, parallèlement, TiniTUM-Dulum est nin-ni en. Si *ARET* XI 2 et 75.1730⁺ avaient été rédigés à l'occasion d'une succession au trône, on devrait admettre que ces deux dames gardèrent ces titres encore après la disparition du roi qui était respectivement leur fils et frère. De toute façon, la présence de Tagmul-Damu dans *MEE* X 4, qui enregistre la mort d'Irkab-Damu, ne permet pas de faire descendre cet événement à une date basse comme celle où se produisit la mort d'Ibrum.

Il faut reconsidérer les finalités des rituels *ARET* XI 1 (= A) et 2 (= B). Comme on l'a remarqué, les deux textes indiquent clairement que l'occasion des célébrations initiales est donnée par les noces de la reine (A f. II 4-7 : *mi-in* [ud níg-sá :mu] ¹*ma*[-*lik*]-²*tum* ; B f. I 2^o-II 1 : *in* ud níg-mu-sá GÍŠ-bur-NI [*ma-lik-tum*]). Le CAM 75.1730⁺ r. XII 21-25, dans les sections qui concernent les objets pour la célébration dans B, spécifie qu'Ibrum a reçu un présent « le jour des noces de la reine » (*níg-ba Ib-rí-um in* ud níg-mu-sá *ma-lik-tum*). Le début de A, le seul conservé, raconte : *wa-ma-sa a-a-da-ga-si* [*ma*]-*lik*-*tum mi-in é* *a-bí-iš* « Et assurément il prend (pour épouse) la rei[ne, dans la maison] de son père. » On ne trouve de référence explicite à l'accession à la royauté que dans 75.1730⁺ r. VII 9-13 : « (pour) la purification dans la mausolée de Binaš, pour la royauté du roi » (*NAGA.A é ma-tim Bf-na-dški ma-lu-gi-iš* en ; XVII 7-9 : GÍŠ-TAK₄.ALAM *su-das-lik* en /šuttalik malikim⁷¹).

À Ébla, le sacre du roi ne pouvait dépendre de son mariage. Pour la majeure partie de la période où le ministre fut Ibrum, à côté du roi (en), il n'y eut pas de *malikium* et tout porte à croire qu'Is'ar-Damu, dont *ARET* XI 2 décrit le rituel célébré pour son mariage, s'était déjà assis sur le trône. Assurément, le roi atteignait la plénitude de ses fonctions avec le mariage (incontournable encore aujourd'hui pour les représentants de monarchies moins ritualisées). Dans le couple royal s'incarnait ainsi la dualité masculine - féminine qui est le fondement de l'ordre social, comme aussi du monde divin. C'est pour cette raison qu'à un certain moment du rituel, interviennent le « nouveau Kura », le Dieu placé à la tête du panthéon, et à ses côtés la « nouvelle Barama », son épouse : en eux se reflètent pour ainsi dire le « nouveau roi » et la « nouvelle reine » (^d*Ku-ra* gibil ^d*Ba-ra-ma* gibil en gibil *ma-lik-tum* gibil).

Ce sont des rites nuptiaux qui sont décrits dans *ARET* XI 1 et 2.

13. CHRONOLOGIE DES TROIS DERNIERS SOUVERAINS D'ÉBLA

Le synchronisme avec Mari se précise de la façon suivante⁷². *ARET* II 4, qui enregistre dans la section (16) la cérémonie funéraire (ÉxPAP) d'Iblul-II, mentionne déjà Arrukum dans la section (11). Le même Arrukum se charge de remettre sept mines d'argent à « Nizi roi de Mari », successeur d'Iblul-II, 75.1866 (*SEb* 4, p. 139-140). Arrukum est encore mentionné dans 75.1299 (*SEb* 4, p. 137-138), à dater sans doute de la mort de Nizi (colophon : *in* ud *Ni-zi* TIL.TIL DIŠ mu). Il est certain que c'est Arrukum qui remet des présents à Mari aussi pendant le règne du successeur de Nizi, Enna-Dagan, 75.1564 (*SEb* 4, p. 142-144) et *MEE* II 35 (colophon : *níg-ba En-na-Da-gan* [x+] mu). Dans *ARET* VII 1 + 75.12683, qui doit être un compte rendu pluriannuel, avec Arrukum dans les sections (8) et (9), les présents sont destinés à Nizi, Enna-Dagan, et aussi à ħida'ar (section [18]), qui n'était certainement pas encore monté

⁷¹P. Fronzaroli, *QdS* 18, p. 184. Le CTM 75.2164 (comme me l'indique M.G. Biga) est parallèle au CAM 75.1730⁺ et au rituel *ARET* XI 1, où on lit, f. III 10-15 : *in Bf-na-dški in* ud *mu-lu-gi* en *wa ma-lik-tum* « Dans B., au jour de l'intronisation (/malluk-i, mulluk-i) du roi et de la reine » ; XIII 1-r. 1 4 : 7 aktum-TUG ti-TUG en 7 aktum-TUG ti-TUG *ma-lik-tum sikil-sú si-in Bf-na-dški du-da-li-ga-šum* « 7 habits pour le roi, 7 habits pour la reine, pour leur purification, à B. pour l'exercice de leur royauté ». Dans les listes lexicales on trouve nam-nam-en = *du-da-li-gá-um* /tuttalik-um/ «exercice de la royauté» ; cf. P. Fronzaroli, *SEb* 7, 1984, p. 182.

⁷²Un tableau avec les synchronismes entre les ministres d'Ébla et les rois de Mari a déjà été donné dans *SEb* 4 (1981) p. 161, et dans *MARI* 4 (1985) p. 48-49, où pourtant Arrukum, Ibrum et Ibbi-Zikir sont de façon erronée considérés comme rois.

sur le trône. Les deux documents qui mentionnent le successeur d'Enna-Dagan, c'est-à-dire Iku(n)-Išar, *ARET I* 11 (17) et 75.1705 r. VI 5-7, appartiennent à la période d'Ibrium. Puisque 75.1705 semble être le premier CAM d'Ibrium, la mort d'Enna-Dagan doit coïncider plus ou moins avec celle d'Irkab-Damu. Arrukum, déjà en activité à la mort d'Iblul-II, mais employé dans la remise des tributs à Mari, n'était probablement pas encore ministre à ce moment-là.

Le règne d'Igriš-Ḫalam coïncide sans doute *grosso modo* avec celui d'Iblul-II et l'expansion maximale de Mari, décrite dans la lettre d'Enna-Dagan, 75.2367. Irkab-Damu succède à Igriš-Ḫalam environ au moment où, à Mari, Nizi monte sur le trône ; le règne de celui-ci fut bref, comme on le déduit du fait qu'il n'est pas mentionné dans la lettre d'Enna-Dagan et que les tributs qui lui ont été remis par Ébla sont modiques, 75.1593 (*SEB* 4, p. 132-135). Irkab-Damu fut contemporain d'Enna-Dagan et c'est la période où commence le rééquilibrage entre Ébla et Mari, qui se termine par la défaite de Mari, *ARET VII* 115 r. I 3-II 6 : « Irkab-Damu l'année (où) Mari fut défaite près de 'Atini » (*Ir-kab-da-mu sikil in mu Ma-ri-ki GĪN.ŠĒ aš-ti 'À-ti-ni*⁷³). Ikun-Išar eut un règne éphémère (il n'est mentionné que dans deux documents) ; il doit se placer au moment où Iš'ar-Damu succède à Irkab-Damu, puisque ce roi (comme on l'a déjà vu) apparaît déjà dans le premier CAM d'Ibrium. Ḫida'ar, le dernier roi de Mari mentionné par son nom dans les archives d'Ébla, fut contemporain d'Iš'ar-Damu et semble avoir régné pendant une longue période.

Le règne d'Irkab-Damu, qui ne semble pas avoir été particulièrement long, marqua le moment où Ébla s'affirma comme un État régional. Les tributs versés à Mari sous Enna-Dagan se réduisent à 1/10 pour la quantité d'or et à 1/6 pour l'argent, par rapport à ceux remis à Iblul-II⁷³. Ébla parvint à acquérir le contrôle d'un point stratégique comme Émar et cela fut scellé par un mariage dynastique, celui de Tiša-Lim et d'ENzi-Damu⁷⁴. Au début de cette période survient aussi l'accord avec Abarsal : le traité 75.2420 garantit l'autonomie de cet État qui se situe à l'est de l'Euphrate, mais en fait en provoque la décadence⁷⁵. On cherche enfin à nouer des rapports diplomatiques avec Ḫamazi⁷⁶. L'acquisition de matériaux lexicaux d'origine mésopotamienne se place entre Igriš-Ḫalam et Irkab-Damu⁷⁷. C'est donc avec Irkab-Damu que sont mises en place les conditions politiques de cette extraordinaire expansion économique vécue par Ébla pendant le règne d'Iš'ar-Damu et documentée par les textes mu-DU.

C'est pourquoi on devrait attribuer à Igriš-Ḫalam au moins douze ans de règne (documentés pour nous presque uniquement par des textes mu-DU), si la notation de « 12 années » (12 mu), contenue dans le colophon 75.2222⁷⁸, se réfère vraiment à lui.

Le règne d'Irkab-Damu comprend les dernières années de Darmia et de Tir, les trois ou quatre années du moment où Arrukum fut ministre, les deux (?) premières années d'Ibrium.

Celui d'Iš'ar-Damu correspond aux quinze ou seize années d'Ibrium, aux dix-sept années d'Ibbi-Zikir, en plus des mois qui vont jusqu'à la destruction d'Ébla.

Dans les listes d'offrandes aux dieux, toutes tardives, le prince Ir'aq-Damu figure aux côtés du couple royal comme principal acteur⁷⁹. Il était reconnu par les États étrangers aussi comme l'héritier déjà désigné, au moins à partir de la 9^e année de la période de fonction du ministre Ibbi-Zikir, comme le montre le muDU. Ann. 75.10236 r. II 11 -18 (de cette année-là), où aux présents du roi de Mari pour le roi d'Ébla succèdent ceux du même souverain pour Ir'aq-Damu (mu-DU lugal *Ma-ri-ki en (Ib-la-ki) ... mu-DU lugal Íl-'à-ag-da-mu*). Dans la 16^e année d'Ibbi-Zikir, donc peu de temps avant la destruction d'Ébla, Ir'aq-Damu est uni au couple royal (en *ma-lik-tum Íl-'à-ag-da-mu*) lors du présent de trois chars d'or que leur fait le ministre, 75.2271 r. III 12-IV 7.

⁷³A. Archi, *SEB* 4, 1981, p. 134 ; *id.*, *MARI* 4, 1985, p. 64-66.

⁷⁴A. Archi, *MARI* 6, 1990, p. 24-29.

⁷⁵Un tribut très important d'Abarsal, enregistré dans 77.23 + 80.207, devrait être attribué au tout début du règne d'Irkab-amu, voir *ARES* II, p. 89-91.

⁷⁶75.2342 ; cf. G. Pettinato, *Ebla*, p. 97-98 ; cf. *ARES* II, p. 260.

⁷⁷A. Archi, *QdS* 18, p. 19-20.

⁷⁸Cf. n. 41.

⁷⁹Cf. *OA* 18, 1979, p. 212.

Proposition des synchronismes entre dynasties mésopotamiennes et dynasties syriennes :

Date	Uruk	Ur	Lagaš	Akkad	Mari	Ébla
2500		Mesannepada	Uranše		Ikun-Šamaš Ikun-Šamagan	Abur-Lim Agur-Lim Ibbi Damu
			Akurgal		Iški-Mari	Baga-Damu
			Eannatum		Anubu*	Enar-Damu
			Enannatum I ^{er}		Saumu* Ištup-Ištar*	Išar-Malik Kun-Damu Abub-Damu Igriš-Ĥalam
					Iblul-II*	
2400	Lugalkingenešdudu		Entemena		Nizi* Enna-Dagan*	Irkab-Damu
2350	Lugaltarsi		Enannatum II Enentarzi		Ikun-Išar* Hida'ar*	Iš'ar-Damu
	Lugalzagesi		Lugalanda Urukagina	Sargon		

*Rois de Mari attestés dans les documents d'Ébla